



## **Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du mercredi 25 septembre 2013**

### **Présents**

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

### **Membres représentants des professeurs**

Dominique Grosjean, Isabelle Willems.

### **Membre représentant le personnel autre que les professeurs**

Serge Gabet

### **Membre représentant des organisations syndicales**

Michel Boermans (CGSP).

### **Membre représentant les assistants**

--

### **Membres représentants des étudiants**

Jeanne Cousseau, Théophile Gay-Mazas, Lisa Merleaux, Jenna Hasse

**Excusé :** Daniel Léon

---

Ouverture de la séance vers 12h40

### **Ordre du jour :**

- ✧ Approbation des PV du 13 septembre 2013.
- ✧ Admissions en BA2, BA3 et M1
- ✧ Règlement des études
- ✧ Grilles des cours
- ✧ Divers

### **Approbation du PV du 13 septembre 2013 :**

Le projet de PV est **approuvé par 7 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**

## **Désignations :**

- Sophie Bruneau : 15 heures conférencier type long en Réalisation et Production du cinéma (réalisation) pour suivi de FFE.
- Brice Cannavo : 15 heures conférencier type long en Prise et traitement du son (prise de son) pour initiation instrumentale BA3 RCRTV.
- Harry Cleven : 30 heures conférencier type long en Réalisation et Production du cinéma (réalisation) pour casting BA3 RCRTV
- Mathias Gokalp 30 : heures conférencier type long en Réalisation et Production du cinéma (réalisation) pour suivi de 2 FFE.
- Mathias Gokalp : 1 H/s TDD (art 105) type long en Réalisation et Production du cinéma (réalisation) pour remplacement Alain Berliner en M1C.
- Mathias Gokalp : 1 H/s TDD TDD (art 105) type court en Réalisation et Production du cinéma (réalisation) pour remplacement Alain Berliner / séminaire jeu caméra en M1C.
- Olivier Hespel : 1 H/s TDD (art 105) type court en Prise et traitement du son (prise de son) pour Conception son cinéma en MIRTM.
- Didier Hill-Derive : 1 H/s TDD (art 105) type court en Prise de vue et traitement de l'image (Prise de vue) pour Grammaire reportage / prise de vue sur le vif.
- Sébastien Koepfel : 1 H/s TDD (art 105) type court en Prise de vue et traitement de l'image (Prise de vue) pour suivi de 2 FFE.
- Anne-Marie Loop : 30 heures conférencier type long en Réalisation et Production du cinéma (réalisation) pour séminaire acteur BA3RCRTV.
- Tanguy Roosen : 15 heures conférencier type long en Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle) pour remplacement de Young.
- Gérard Rousseau : 120 heures conférencier type court en Prise et traitement du son (mixage synchrone).

Il est convenu à l'unanimité de voter les attributions à main levée et en bloc.

Les attributions sont approuvées par **8 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

## **Admissions : entrées en BA2, BA3 et M1**

Le directeur rappelle la procédure en ce qui concerne ce type d'admissions.

Candidats retenus suite à valorisation de crédits et approbation des jurys :

BA2 ID : Juliette Vernerey  
BA2 ID : Aboulaye Hama Aminata  
BA3 RCRTV : Valentina Maurel  
BA2 RCRTV : Léopold Legrand  
BA3 image : Pauline Beau

Vote pour approbation : **unanimité moins une abstention.**

Demandes de changement de section :

- Arnaud Alberola : demande le passage de BA1 SON en BA2 IMAGE – avis défavorable.
- Carole Rouquier : demande de passage de BA3 image en BA2 RCRTV – avis favorable avec crédits complémentaires.

A la demande d'un membre, le vote est individuel.

Arnaud Alberola : avis défavorable approuvé par **4 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions**

Carole Rouquier : avis favorable approuvé par **6 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions**

**Règlement des études :**

Une nouvelle version du règlement des études vient de nous parvenir de la Communauté Wallonie Bruxelles en version papier, elle présente quelques changements importants qui vont impliquer des modifications dans le règlement particulier que nous nous apprêtons à distribuer, notamment:

- le seuil de réussite est ramené à 10/20 pour chaque cour et 50% sur le total des points obtenus.
- Les crédits résiduels sont désormais partiellement délibérables.

Ce nouveau règlement rentre en application à partir de ce 15 septembre, la version imprimée est communiquée à tous les membres du CGP pour examen.

Une proposition d'un règlement particulier des études remodelé en fonction des nouveautés du nouveau règlement général est en cours de préparation et nous sera communiquée prochainement.

La réunion est close vers 14 heures.

Laurent Gross

Directeur